

TABLE DES MATIÈRES

I. LE COLLEGE COMMUNAL AU CONSEIL COMMUNAL	2
II. RAPPORT DE L'ECHEVIN DES FINANCES	5
III. RAPPORT DE L'ECHEVINE DE L'ENSEIGNEMENT	7
IV. RAPPORT DE L'ECHEVINE DES AINES	12
V. RAPPORT DE L'ECHEVINE AYANT EN CHARGE L'ACCUEIL TEMPS LIBRE ET L'ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE	13
VI. RAPPORT DE L'ECHEVIN DE L'ENVIRONNEMENT	15
VII. RAPPORT DE L'ECHEVINE AYANT EN CHARGE LA PETITE ENFANCE ET LA JEUNESSE	19
VIII. RAPPORT DE L'ECHEVINE AYANT EN CHARGE LA COMMUNICATION	19
IX. RAPPORT DE L'ECHEVIN DE L'URBANISME ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	20
X. RAPPORT DE L'ECHEVINE DE L'ENERGIE	22
XI. RAPPORT DE L'ECHEVIN DE LA MOBILITE	22
XII. RAPPORT DE L'ECHEVINE DE LA CULTURE	22
XIII. RAPPORT DE L'ECHEVINE DU PATRIMOINE, DES SPORTS, DU TOURISME, DU PERSONNEL ET DES COMMERCES ET PME	24
XIV. RAPPORT DE L'ECHEVIN DES TRAVAUX	29
XV. RAPPORT DE L'ECHEVINE - PRESIDENTE DU CPAS	32



I. LE COLLEGE COMMUNAL AU CONSEIL COMMUNAL

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément à l'article L1122-23 du Code de la Démocratie et de la Décentralisation le rapport annuel sur l'Administration et la situation des affaires de la commune, et sur la politique générale et financière de celle-ci.

POPULATION

Habitants au 1^{er} décembre 2023 : 5747

Habitants au 1^{er} janvier 2024 : 5744

Habitants au 1^{er} décembre 2024 : 5754

328 personnes ont été inscrites à la population pendant l'année 2024, dont 316 personnes venant d'une autre commune du Royaume et 12 de l'étranger.

294 personnes ont été rayées de la population, par suite de départ, pendant l'année 2024, dont 216 personnes pour une autre commune du Royaume, 13 pour l'étranger, 3 radiations d'office et 62 décès.

36 personnes ont changé de domicile, à l'intérieur de la commune, pendant l'année 2024, constituant 25 ménages.

ÉTAT CIVIL

Naissances : 41 dont 23 de sexe masculin et 18 de sexe féminin

Décès : 62, dont 24 de sexe masculin et 38 de sexe féminin

Mariages célébrés : 20

Nationalité belge : 3

ENSEIGNEMENT

L'école communale comptait au 30 septembre 2024 : 305 élèves

Primaire : 213 élèves

Maternel : 92 élèves

URBANISME

- 27 permis A - localisation en dehors d'un permis d'urbanisation
- 8 permis B – localisation dans un permis d'urbanisation
- 10 permis public délivrés par le Fonctionnaire délégué
- 19 permis d'impact limité, c'est-à-dire ne nécessitant pas d'avis du fonctionnaire délégué
- 16 autorisations diverses délivrées (occupation du domaine public, parement, abattage d'arbres)
- 25 PV d'implantation
- 34 déclarations environnementales (classe 3) : placement station épuration, citerne gaz, etc
- 8 permis d'environnement
- 127 informations notariales
- 6 courriers d'avertissement ont été envoyés concernant diverses infractions
- 4 réunions CCATM

- Suivi urbanistique phase 1 & phase 2 école VLT ;
- Suivi urbanistique phase 1 & phase 2 école Saint Séverin ;
- Suivi urbanistique rénovation Hall travaux Péry ;
- Suivi urbanistique Construction abris vélos sécurisés au mobipole;
- Suivi urbanistique rénovation hall des templiers ;
- Suivi urbanistique Rénovation Maison Communale ancienne partie ;
- Suivi urbanistique rénovation Hall atelier site du Pery ;
- Suivi urbanistique création Zone Immersion temporaire ;
- Restauration/aménagement du patrimoine.

CULTES

Les comptes des Fabriques d'Eglise pour l'exercice 2023 se sont clôturés comme suit :

	<u>RECETTES</u>	<u>DEPENSES</u>	<u>EXCEDENT</u>	<u>Part communale</u>
NANDRIN	73.652,58	21.018,99	52.633,59	390,00 (ord)
SAINT-SEVERIN	542.536,99	537.038,01	5.498,98	13.999,15 (ord.)
VILLERS-LE-TEMPLE	20.866,04	18.831,91	2.034,13	0,00 (ord.)

CENTRE PUBLIC D'AIDE SOCIALE

Le compte du C.P.A.S. pour l'exercice 2023 s'est clôturé comme suit :

Compte budgétaire

Service ordinaire	Résultat budgétaire	107.558,10
	Résultat comptable	158.227,09
Service extraordinaire	Résultat budgétaire	0,00
	Résultat comptable	0,00

Compte de résultats

Total des produits	1.847.767,24
Total des charges	1.832.693,72
Boni de l'exercice	15.073,52

Bilan

Total de l'actif	372.460,11
Total du passif	372.460,11

COMPTABILITE COMMUNALE

Les comptes communaux pour l'exercice 2023 se sont clôturés comme suit :

Compte budgétaire

Service ordinaire	résultat budgétaire	1.520.116,47
	résultat comptable	1.815.214,15
Service extraordinaire	résultat budgétaire	69.084,23
	résultat comptable	2.439.309,22

Compte de résultats

Total des produits	11.387.729,06
Total des charges	10.193.943,90
Boni de l'exercice	1.193.785,16

Bilan

Total de l'actif	29.535.605,35
Total du passif	29.535.605,35

CCATM

En 2024, la Commission Consultative communale de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (ci-après, CCATM) s'est réunie valablement 4 fois.

DIVERS

Le conseil communal s'est assemblé 11 fois en séance publique et le collège communal s'est réuni 45 fois durant l'année 2024.

ZONE DE POLICE DU CONDROZ

Le Conseil de police s'est assemblé 8 fois en séance publique durant l'année 2024.



ZONE DE SECOURS HEMECO

Le conseil de Zone de Secours Hemeco s'est réuni 7 fois en séance publique durant l'année 2024.



II. RAPPORT DE L'ECHEVIN DES FINANCES

De nombreux projets sont en cours de réalisation (les deux implantations scolaires, le hall des travaux, ...)

La volonté est d'être dans la continuité des projets déjà engagés.

De nouveaux projets et investissements sont également prévus comme un fond dédié de 100k pour la dotation à la zone de police, un budget communication, la réparation de l'éclairage au terrain de foot, ...

Le volet de l'extraordinaire sera développé ultérieurement avec la présentation du Plan Stratégique Transversal.

La prudence est toutefois de mise suite à une série de raisons diverses telles que le contexte économique général, les incertitudes sur les financements des zones de police, les éventuelles réformes fiscales prévues par le fédéral, ...

Un point d'attention particulier également en ce qui concerne la cotisation de responsabilisation pour les agents statutaires.

Pour ces raisons, nous recommandons de veiller à maintenir l'exercice en boni, de maîtriser la masse salariale et les coûts de fonctionnement et à utiliser au maximum les marges disponibles en trésorerie pour mener une politique de placements profitable.

Au niveau des dépenses de transfert, nous craignons un emballement en ce qui concerne les zones de police, zone de secours, dotation au CPAS, recapitalisation du CHRH, etc). Ceci aura un impact probablement élevé sur les finances communales.

En ce qui concerne la dette communale, elle sera de 3.032.000,00 euros au 31 décembre 2025 si l'ensemble des emprunts prévus sont contractés.

1. Tableau récapitulatif

		<i>Service ordinaire</i>	<i>Service extraordinaire</i>
Recettes	exercice	9.139.592,99	0,00
proprement dit			
Dépenses	exercice	8.559.691,40	505.000,00
proprement dit			
Boni / Mali	exercice	+579.901,59	-505.000,00
proprement dit			
Recettes	exercices	32.908,10	0,00
antérieurs			
Dépenses	exercices	249.581,24	163.000,00
antérieurs			
Prélèvements	en	0,00	668.000,00
recettes			
Prélèvements	en	291.169,65	0,00
dépenses			
Recettes globales		9.172.501,09	668.000,00
Dépenses globales		9.100.442,29	668.000,00
Boni / Mali global		+72.058,80	0,00

2. Tableau de synthèse – Service ordinaire

Budget précédent	Après la dernière M.B.	Adaptation s en +	Adaptation s en -	Total après adaptations
Prévisions des recettes globales	11.143.312,08			11.143.312,08
Prévisions des dépenses globales	11.116.403,98			11.116.403,98
Résultat présumé au 31/12 de l'exercice n-1	26.908,10			26.908,10

3. Tableau de synthèse – Service extraordinaire

Budget précédent	Après la dernière M.B.	Adaptation s en +	Adaptation s en -	Total après adaptations
Prévisions des recettes globales	8.209.814,46		303.000,00	7.906.814,46
Prévisions des dépenses globales	8.209.814,46		303.000,00	7.906.814,46
Résultat présumé au 31/12 de l'exercice n-1	0,00		0.00	0,00

III. RAPPORT DE L'ECHEVINE DE L'ENSEIGNEMENT

A. Constats

L'école de Nandrin compte 305 élèves au 30 septembre 2024, répartis sur les 2 implantations. Chaque implantation dispose de 3 classes maternelles et 6 classes primaires.

B. L'évolution de la population scolaire en maternelles au 30 septembre 2024

	Sept.10	Sept.11	Sept.12	Sept.13	Sept.14	Sept.15	Sept.16	Sept.17	Sept.18	Sept.19	Sept.20	Sept.21	Sept.22	Sept.23	Sept.24
St S	44	47	44	47	55	56	51	43	46	48	51	46	46	46	38
VIT	65	62	64	68	69	69	67	66	67	63	60	48	51	46	53
TOT	109	109	108	115	124	125	118	109	113	111	111	94	97	92	91

I - ENSEIGNEMENT MATERNEL

ENCADREMENT

Conformément aux articles 41 et 42 du décret du 13 juillet 1998, le nombre d'emplois est déterminé sur base du nombre d'enfants régulièrement inscrits, c'est-à-dire ceux qui, âgés d'au moins deux ans et demi à la date du 30 septembre 2024, fréquentent la même école ou implantation pendant les mois d'août et septembre en y étant présents huit demi-jours au moins répartis sur 8 journées et dont l'inscription n'a pas été retirée au cours du mois de septembre.

Nombre d'emplois générés

Implantation de Villers-le-Temple : 3

Implantation de Saint-Séverin : 2.5

Total : 5.5

10 périodes de psychomotricité sont financées par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Décisions de la Fédération Wallonie-Bruxelles d'octroyer un poste APE pour une fonction de puériculteur/trice à 4/5e temps du 26/08/2024 au 04/07/2025 dans chaque implantation : convention APE enseignement RWF OBO91 pour Villers-le-Temple et convention APE-enseignement RWFOBO68 pour l'implantation de Saint-Séverin.

II - ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

C. L'évolution de la population scolaire en primaires au 30 septembre 2024

	Sep.10	Sep.11	Sep.12	Sep.13	Sep.14	Sep.15	Sep.16	Sep.17	Sep.18	Sep.19	Sep.20	Sept.21	Sept.22	Sept.23	Sept.24
St S	79	77	78	79	85	93	90	107	108	104	102	103	108	101	97
VIT	118	114	109	112	120	116	113	114	115	122	122	131	122	124	116
TOT	197	191	187	191	205	209	203	221	223	226	224	234	230	225	213

Capital-périodes généré sur base du nombre d'élèves régulièrement inscrits à la date du 30 septembre 2024

	Nombre d'élèves
Implantation de Villers-le-Temple :	116
Implantation de Saint-Séverin :	97
Total :	213
Ecart entre le 15 janvier 2024 et le 30 septembre 2024 : -4,4 %	
Il n'y a donc pas de recomptage.	

	Nombre de périodes générées
Compléments de direction	24
Périodes de classes	264
Périodes AP	18
Périodes de reliquat	12
Périodes d'éducation physique	22
Langues modernes	14
Citoyenneté commune	11
Dispense	6
Morale	5
Religion	6
Missions collectives	5
FLA	0
PRIMO	0
Projet Harcèlement	1
Total	388

Prise en charge par le Pouvoir organisateur du 1^{er} octobre 2024 jusqu'au comptagne en maternelle du 15 janvier 2025

Le pouvoir organisateur décide de prendre financièrement en charge 43 périodes :

- 34 périodes pour le maintien de 3 classes maternelles et de 6 classes primaires dans chaque implantation
- 1 période de citoyenneté
- 4 périodes d'éducation physique
- 4 périodes de langues modernes

Encadrement complémentaire du 26 août 2024 au 4 juillet 2025

- Le pouvoir organisateur décide de prendre financièrement en charge, un temps plein pour assurer une aide auprès des enfants en classe et un soutien administratif.

Organisation des implantations scolaires pendant l'année scolaire 2024-2025 du 1^{er} octobre 2024 au 4 juillet 2025

Saint-Séverin : 6 classes sont organisées : P1 - P2 - P3 - P4 - P5 - P6

- 13 périodes de gymnastique sont attribuées à Saint-Séverin (10FWB+3PO)
- 8 périodes pour le cours de seconde langue (un cours d'anglais et un cours de néerlandais) (8FWB+2PO)

Villers-le-Temple : 6 classes sont organisées : P1- P2 - P3 - P4 - P5 - P6

- 13 périodes de gymnastique sont attribuées à Villers-le-Temple (12 FWB+1PO)
- 10 périodes pour le cours de seconde langue (un cours d'anglais et un cours de néerlandais) (8 FWB et 2 PO)

Organisation des cours obligatoires de 2^{ndes} langues au degré moyen et au degré supérieur :

- 6 périodes d'anglais à Villers-le-Temple
- 4 périodes d'anglais à Saint-Séverin
- 4 périodes de néerlandais à Villers-le-Temple
- 4 périodes de néerlandais à Saint-Séverin

Organisation des cours philosophiques :

- 6 périodes pour la religion catholique

- 5 périodes pour la morale
- 12 périodes pour la philosophie et citoyenneté commun (11 FWB+1PO)
- 6 périodes pour la dispense

Organisation d'une mission collective : 5 périodes (5 FWB)

Au niveau de l'encadrement, il y a eu une admission à la retraite d'une puéricultrice.
Le directeur titulaire ayant obtenu un congé pour mission pour la période du 22.08.2024 au 06.07.2029, le conseil a désigné une directrice f.f. Un appel à candidatures a été décidé par le conseil communal en séance du 05.11.2024

Agenda de l'année scolaire 2024-2025

L'agenda est disponible en ligne via les adresses suivantes :

<https://www.nandrin.be/vivre/enseignement/calendrier-de-lecole-communale-de-nandrin>

<https://calendar.google.com/calendar/u/1?cid=YWdlbmRhQGVjb2xILW5hbmRyaW4uYmU>

Celui-ci est mis à jour régulièrement.

Rapport d'activités 2024-2025

Séjour avec nuitées pour l'implantation de Villers-le-Temple :

- Classes de cirque Oviat du 13 au 15 mars 2024 (Mat 3 /P1/P2)
- Classes de mer à Coxyde du 27 au 29 mars 2024 (P3/P4)
- Classes de neige à Chiesa du 21 au 28 mars 2024 (P5/P6)
- Nuit de St-Nicolas à l'école M3/P1 VLT M2/M3/P1/P2 STS

Sorties scolaires

Education physique, bien-être et santé

- Babystep : Acc et M1 VLT / Acc/M1/M2/M3 STS
- Journée activités aquatiques Neupré M3/P1/P2 des 2 implantations
- Natation de P1 à P4 des 2 implantations
- Durbuy Aventures P4/P5/P6 VLT
- Forestia M3/P1 VLT et P3/P4/P5/P6 STS
- Chevetogne P2/P3 VLT

Education culturelle et artistique

- Cinéma : M1/M2/5-8 /P5/P6 STS /M1/M2/M3 VLT
- Visite de l'exposition de peinture « Monet, Van Gogh...Rêve de Japon au château de Waroux : 5-8 STS
- Exposition Extra Muros : P5/P6 STS
- Expo Da Vinci : P5/P6 STS ?
- Fraja présentations théâtrales au centre culturel de Huy P4 VLT
- Opéra Royal de Wallonie P5/P6 VLT
- P3/P4 Guillemins ?

Formation historique

- Bastogne War Museum : P5/P6 STS
- Cour des Mineurs : P3/P4 VLT
- Préhistosite P3/P4 STS
- Visite du château de Vêves M3VLT/ ?

Formation scientifique et technique

- Houtopia M3/P1/P2 STS
- Sparkoh, Sciences center P1/P2 VLT
- Visite à la ferme du Bocca M1/M2 VLT
- Visite de la ferme Avairis Acc/M1 VLT

- Visite de la ferme de la Croix de Mer Acc/M1 STS

Autres activités à l'école

Education physique, bien-être et santé

- Brevet de cycliste

Education culturelle et artistique

- Bouger/jouer/chanter Acc/M1/M2 VLT
- Animations des Jeunesses Musicales M3/P1/P2 VLT

Français

- Une autrice en classe : Nancy Pierret 5-8 STS
- Activités théâtre P4 VLT
- Théâtre Mabotte Maternelles, P1 et P2 STS

Autres

- Spectacle Planète Mômes toutes les classes STS
- Semaine de sécurité routière du 13 au 17/05/24
- Journée spéciale du 4 juillet organisée par l'ATL

D. Les réunions d'information enseignants / parents / personnel d'encadrement / pouvoir organisateur / société civile

1° Le Conseil de participation

Le conseil de participation (CoPa) s'est réuni 2 fois et s'est penché sur :

- Les dossiers des futures infrastructures scolaires
- Le calendrier scolaire
- L'organisation scolaire
- L'organisation des classes de dépaysement en Belgique et à l'étranger
- Le projet en matière de prévention du harcèlement scolaire et de la promotion du climat scolaire (circ 8888) et l'intégration de l'école dans la première vague d'accompagnement au changement des écoles dans ce cadre
- Le cours d'EVRAS

2° La Commission Paritaire Locale (La CoPaLoc)

La CoPaLoc s'est réunie 2 fois, elle a été amenée à donner son avis sur les points suivants :

- l'utilisation du capital périodes au niveau des primaires
- la répartition des emplois en maternelles et primaires
- l'appel à candidature pour le poste « Mission collective » et pour le projet « Harcèlement »
- le calendrier scolaire, les périodes de fermeture de l'école
- l'établissement et le respect de la hiérarchie du personnel prioritaire
- la liste des emplois vacants
- les classes de dépaysement avec séjour à l'étranger
- l'organisation des locaux de classe pendant les travaux
- le ROI de l'école
- suivi des dossiers PPT et PRR

E. Les formations du personnel enseignant et du directeur d'école

Besoins collectifs :

- 15/12/23 et 19/01/24 : Des pratiques de différenciation efficaces (toute l'équipe pédagogique)
- 05/02/25 : Différenciation : pour quoi ? pour qui ? comment ?

Formation obligatoire, Tronc commun P3/P4

Formation obligatoire au nouveaux programmes P1/P2

F. Infrastructures 2023-2024

Le dossier PPT (Programme Prioritaire de Travaux) se concrétise, la construction de la nouvelle aile de l'école de VLT entre dans sa phase finale.

Cette nouvelle aile comportera les classes maternelles (accueil, M1, M2, M3) ainsi que l'accueil temps libre et un local pour la bibliothèque.

La phase 1 de modernisation de l'école de Saint-Séverin bénéficiant de subsides dans le cadre du PRR (Plan de Relance et de Résilience (fonds européens)) a été entamée au mois d'août dernier.

Cette phase 1 consiste en la démolition de conteneurs préfabriqués délabrés et d'un immeuble vétuste. Le projet consiste en la construction d'une nouvelle aile comportant : 3 classes (maternelles et primaires), un dortoir, un réfectoire, un local polyvalent, un bureau, une salle des professeurs, des locaux techniques et de rangement, des sanitaires.

Le projet prévoit aussi les aménagements des abords et de la cour de récréation.

Dans le cadre du PIE (Plan d'investissement exceptionnel dans les bâtiments scolaires) et de l'appel à projet en découlant, le conseil communal a marqué un accord de principe sur des travaux de rénovation des ailes existantes de chaque école.

Les travaux portent sur :

- L'amélioration de la performance énergétique du bâtiment (réduire de 65% la déperdition des surfaces concernées)
- L'amélioration de la qualité des infrastructures scolaires
- L'accélération de la décarbonisation de son territoire et de sa transition énergétique

Les dossiers ont été introduits en septembre dernier dans le cadre du 3^e appel à projet.

G. Conclusions générales

Il y a lieu de souligner la dynamique des équipes éducatives dans la mise en place des nouveaux référentiels et programme d'études, des dispositions relatives au tronc commun et des actions relevant du PDP ainsi que leur volonté de concrétiser des projets innovants dans l'intérêt des enfants, la volonté aussi de maintenir un climat inclusif au sein de l'école afin que chaque élève se sente soutenu dans ces apprentissages.

Chaque école bénéficie aussi d'un soutien important de leur association de parents (et d'enseignants) respective.

Outre le soutien financier pour l'organisation scolaire, nous soulignerons les dossiers relatifs à la création de nouvelles infrastructures et les projets futurs pour la rénovation des anciennes ailes de chaque école.

IV. RAPPORT DE L'ECHEVINE DES AÎNES

Le conseil consultatif communal des aînés s'est réuni 3 fois au cours de cette année et a mis l'accent sur diverses conférences dont les sujets répondaient aux interrogations des aînés.

Collaborations avec le GAL dans le cadre du projet « Vélo sans âge » (sortie en triporteur à assistance électrique).

V. RAPPORT DE L'ECHEVINE AYANT EN CHARGE L'ACCUEIL TEMPS LIBRE ET L'ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE

Bilan des plaines et stages été 2024

PLAINES

<u>Inscriptions plaines:</u>	Petits	Grands	Total/ <u>sem</u>	2023
<u>du</u> 29 au 2	17	47	64	65
<u>du</u> 5 au 09	34	41	75	89
<u>du</u> 12 au 16	24	43	67	89
TOTAL	75	131	206	243

<u>Animateurs plaines:</u>	Petits	Grands	Total/ <u>sem</u>
<u>du</u> 29 au 2	3	5	8
<u>du</u> 5 au 09	5	5	10
<u>du</u> 12 au 16	4	5	9
TOTAL	12	15	27

Petit recul dans les inscriptions pour les plaines, surtout chez les petits de l'espace Botty. Est-ce dû au changement de site ou au raccourcissement des vacances ?

Inscriptions stages

Super Héros (2,5 à 6 ans)	Capacité 24 places	
<u>du</u> 22 au 26/07	22 enfants	Restait 2 places
Cap sciences (5-8 ans)	Capacité 16 places	COMPLET
Cap sciences (8-12 ans)	Capacité 16 places	COMPLET
Stage découvertes (7-12 ans)	Capacité 30 places	COMPLET
<u>du</u> 19 au 23/08	30 grands	
Stage Raquettes, mouvements et ballons (2,5 à 7 ans)	Capacité 40 places	
<u>du</u> 19 au 23/08	40 petits	COMPLET

Nous pouvons tirer un bilan positif des animations qui se sont déroulées durant l'été 2024. Le nombre total d'enfants inscrits est de 330 (355 en 2023).

Le stage cap sciences a très bien fonctionné, nous le garderons l'année prochaine.

Les plaines garderont leurs places en août.

On espère que la délocalisation de l'école de Saint-Séverin rassurera les parents. Nous avons remarqué que nous avons plus d'inscriptions d'élèves de Saint-Martin que de l'école communale (Villers-le-Temple et Saint-Séverin confondus).

Bilan des stages

- Stage de détente : L'espace – 57 enfants
- Stage de printemps : Le printemps et ses merveilles – 52 enfants
- Stage d'automne : La nature en automne – 62 enfants

Bilan des activités nature du mercredi après-midi

Janvier : Cabane des saules
Mars : Peinture végétalisée
Avril : S'inspirer de la nature
Mai : Création de radeaux
Juin : Ferme de Xhenceval
Septembre : Ikebana

Bilan des activités artistiques du mercredi après-midi
--

Janvier : Swat archery et céramique
Février : Ciné club et arbre aux colibris
Mars : Activ Tongres et céramique
Avril : Atelier pâtisserie et céramique
Mai : Céramique
Juin : Monkey camp et céramique
Juillet : Préhistomuseum
Septembre : Nerf et céramique
Octobre : Pirouette et céramique
Novembre : Mini golf et céramique
Décembre : Patinoire et céramique

VI. RAPPORT DE L'ECHEVIN DE L'ENVIRONNEMENT

1. Plan Communal de Développement de la Nature/Biodiversité

2 réunions plénières : 02/04/2024 & 19/12/2024.

+ Organisation de la journée Apiday le samedi 25 mai 2024 (budget 3.757,32€)

+ Organisation du barbecue de remerciement BeWapp en partenariat avec l'unité scout de Villers-le-Temple : 38 personnes inscrites (budget 522,12€ subsidié à 100%)



Evaluation du programme d'actions

1.1. Réalisation de panneaux didactiques

Réalisation de panneaux didactiques présentant-valorisant-explicant les réalisations du partenariat commune-PCDN-Région wallonne (Fiche 2021)

Où ? : Verger de l'école de Saint-Séverin

Lieu-dit bourgogne (Saules têtards) :

Mare du Péry

Constat : Panneaux placés. Charte graphique à finaliser.



1.2. Balisage et réouverture de sentiers

Les sentiers communaux sont une véritable richesse patrimoniale et contribuent largement à la mobilité douce. Réaliser une cartographie complète, un balisage complet de ceux-ci et la réouverture de certains d'entre-eux permettra aux citoyens de redécouvrir leur territoire avec les modes doux de déplacement. Mieux connaître sa commune, peut permettre aussi de mieux la protéger. L'idée serait de réaliser un système de balisage accessible à tous et exploitable directement sur le terrain avec des points reprenant une carte des sentiers mais aussi un balisage reprenant les noms de lieux-dits, les noms de Village avec des indications de directions et de distances ainsi que la praticabilité de certains sentiers (cavaliers par exemple) ou niveau de difficulté ainsi que pourquoi pas, la correspondance des noms en Wallon.



Constat : 206 panneaux placés.

1.3. Plantation d'une haie à Yernée

Constat : Phase 1 du projet : plantation réalisée le 28/02/2021 (voir rapport budget 2021)

Phase 2 du projet : plantation de 240m restant réalisée le 25/02/2024 (pommier sauvage, poirier sauvage, aubépine, prunelier, charme, hêtre, érable champêtre, néflier, saule osier)



1.4. Organisation de la journée de l'arbre 2023

Constat : Réalisation le 25 novembre 2023. Animations diverses : attelage, compostage, animation hérisson, etc.

Montant : 1.871,16 euros + achat plans 1.776,35 euros (subsidé à 100%)

1.5. Plantation d'une plate-bande de vivaces indigènes et mellifères devant l'administration communale

Il s'agit de réaliser la plantation d'une plate-bande de plantes indigènes mellifères devant l'hôtel à insectes situé place Ovide Musin devant l'administration communale. L'espace devant l'administration communale est régulièrement tondu. L'idée est de laisser un espace dédié aux plantes vivaces de nos régions les plus attractives pour les pollinisateurs. La surface de la parcelle sera d'environ 30m² et de forme décagonale pour entourer l'hôtel à insectes.



Constat : Réalisation au printemps 2024

1.6. Aménagements en faveur de la nature aux abords des étangs du village de Saint-Séverin

La fabrique d'Eglise dispose à côté de l'église et de l'école du village de Saint-Séverin de différents terrains qu'elle souhaiterait mettre à profit pour développer des aménagements nature, des espaces pour les enfants et les promeneurs. Un chemin public a d'ores et déjà été créé pour favoriser la mobilité douce et rejoindre deux points du village. Des étangs ont été aménagés pour l'observation de la faune. Un verger de fruitiers de haute tige a été planté. La fabrique d'Eglise a consulté Natagora qui lui a remis un rapport pour la conception d'aménagements « nature » et a pris contact avec l'administration communale de Nandrin afin d'envisager un partenariat pour la réalisation des différents aménagements au travers notamment du PCDN.

Il y a différents éléments qui ressortent de ce rapport :

- La création d'une prairie fleurie
- Aménagement d'un mur en pierres sèches à proximité des étangs
- Atelier de réalisation de cabanes en saule

Constat : Semis de la prairie fleurie en mars 2024. Réalisation d'une cabane en saule lors d'un atelier ATL le 24/01/2024. Finalisation du projet durant l'hiver 2024/2025.

Projets à venir

1.7 Fiche projet 2 : Plantation et sécurisation de la rue des Quatre Bras par 3 modules de plantation jouant un effet de porte et composés soit de tilleuls (*Tilia cordata*) soit d'érables planés (*Acer platanoïdes*) de force 14-16 tuteurés et de glissières T18 de sécurité en bois. Montant estimé subsidiable : 2.000,00€.

1.8 Fiche projet 3 : Installation d'écuroducts : câbles en cordage avec un système de poulies installés à 6m de hauteur pour réduire la mortalité des écureuils sur les routes :

1) Rue Nicolas Dardenne entre le n°6 et le n°4 en face du sentier n°38 pour faire la jonction entre la haie remarquable et la haie indigène le long du sentier afin de compléter le maillage vers le Houripont sur le sentier pédagogique de l'ATL et de l'école de Villers-Le-Temple,

2) rue du Cimetière, au niveau du pont du ruisseau "Houripont" pour permettre la traversée vers la réserve NATAGORA

3) rue de la Ferme de l'Abbaye pour permettre le passage sur une route très fréquentée entre la haie et bois du Wetai afin de se poursuivre vers le bois de la Rochette.

Montant estimé subsidiable : 1.000,00€

1.9 Fiche projet 4 : réalisation de cartes dépliantes pour sensibiliser et encourager le public à l'utilisation des chemins communaux nouvellement balisés dans le cadre de l'appel à projet Biodiversité 2022 (mobilité douce-points d'intérêts biologiques). Montant estimé subsidiable : 2.500,00€

1.10 Fiche projet 5 : organisation d'une formation, avec Biodiversifruit, de taille des arbres fruitiers sur le verger haute tige de Saint-Séverin et sur celui de la rue Sur Haies. Montant estimé subsidiable : 500,00€

1.11 Fiche projet 6 : chantier de plantation de haies sur des chemins communaux selon les recommandations de Natagora. Montant estimé subsidiable : 3.500,00€

2. Contrat de Rivière : Ourthe & Meuse Aval

- Suivi des plans d'actions ;
- Gestion des plantes invasives ;
- Participation aux comités de suivi et AG ;
- Visites de terrain aux endroits « points noirs » ;
- Actions rivières propres en association avec Be Wapp ;
- Communications dans le bulletin communal ;
- Séance d'informations Exact Lab. 21/06/2024 : formation permettant de modeler / simuler / anticiper les inondations et les sécheresses ;
- Préparation appel à projet plantes filtrantes sur le ruisseau de Falogne à Saint-Séverin ;
- Suivi des dossiers PARIS – Inondations – encodage des projets de lutte contre les inondations avec le Contrat de Rivière Meuse Aval.



3. Zéro-Phyto, gestion différenciée des espaces verts

Afin d'atteindre l'objectif « ZERO PHYTO » du programme wallon de réduction des pesticides (PWRP), nous avons décidé d'enherber les allées de nos cimetières car le désherbage thermique et/ou manuel est peu efficace et fastidieux.

1) Le cimetière de Saint-Séverin : l'ensemble des allées ont été enherbées excepté les 2 allées principales destinées aux passages du corbillard. Voici la composition des semences (semences indigènes de plantes résistantes aux piétinements): *Festuca*



arundinaceae, Festuca ovina, Festuca rubra commutata, Festuca rubra trichophylla, Lolium perenne, Poa compressa, Poa pratensis, Medicago lupulina, Trifolium repens, Achillea millefolium, Bellis perennis, Hieracium pilosella, Prunella vulgaris, Thymus pulegioides, Viola odorata.

2) Le cimetière de Villers le temple : il reste 2 allées à aménager. Les 2 allées principales ne seront pas enherbées.

3) Le cimetière de Nandrin : l'ancienne partie du cimetière sera enherbée au printemps 2025.

Les plaques d'identification des pelouses de dispersion ont également été remplacées sur les 3 sites.

4. Gestion des déchets

- Etablissement du coût vérité ;
- Organisation de deux ateliers de réparation Intradel – lutte contre la fast-fashion : 16/05/2024 & 04/06/2024. Nombre total de participants : 28 ;
- Rédaction d'articles de sensibilisation dans le bulletin communal ;
- Suivi des plaintes ;
- Pré-comités de suivi Intradel : 2x/an ;
- Comités de suivi Intradel : 2x/an ;
- Demandes de primes de langes lavables : 3 demandes en 2024 ;
- Organisation de 3 séances d'information sur le compostage (04/04/2024, 09/04/2024, 14/05/2024). Budget total (primes et formateur) : 6.728,81€. Distribution de 83 fûts de compostage. Nombre total de participants : 118.



VII. RAPPORT DE L'ECHEVINE AYANT EN CHARGE LA PETITE ENFANCE ET LA JEUNESSE

L'ESPACE-JEUNES

Le travail effectué avec les jeunes consiste en un travail de prévention au niveau de la consommation de substances conduisant à l'addiction, de délinquance, du respect de soi et d'autrui ainsi que du matériel mis à leur disposition. Cet espace reste avant tout un lieu d'accueil, de rencontre où le public vient se détendre ou demander conseil à l'éducateur.

L'Espace – jeunes est ouvert les mercredis et samedis de 14 heures à 21 heures 30 et les vendredis de 17 heures à 20 heures 30.

Activités « extraordinaires »

- Participation à l'opération *Été solidaire* : Les jeunes, en compagnie de l'éducateur, se sont rendus chez des personnes âgées. Ils ont effectué divers travaux tels que du jardinage, de la peinture, du nettoyage ;
- Tournoi de pétanque ;
- Sortie à Chevetogne.

AIDE AUX MENAGES ET AUX MILIEUX D'ACCUEIL

Depuis le mois d'octobre 2021, dans la mesure des crédits budgétaires disponibles, la commune octroie aux ménages nandrinois et aux milieux d'accueil nandrinois reconnus par l'ONE, une prime communale pour l'acquisition de langes lavables ou, pour les ménages, la location d'un module de test de langes lavables.

Cette année, 3 primes ont été octroyées pour un montant total de 673,46 €.

VIII. RAPPORT DE L'ECHEVINE AYANT EN CHARGE LA COMMUNICATION

Réalisations graphiques

- Réalisation du bulletin communal Carrefour (4 parutions sur l'année) : recherche et sélection du contenu, contacts avec les associations, réunions du comité de rédaction, rédaction d'articles, relecture. La mise en page est désormais réalisée par une société externe ;
- Elaboration des brochures reprenant les activités proposées aux jeunes pendant les vacances ;
- CCCA : communication des activités ;
- Environnement : journées de l'arbre, panneaux didactiques, flyers... ;
- Panneaux pour service travaux ;
- Taxe déchets ;
- Bâches travaux école ;
- Oriflammes école Botty ;
- Jeux de l'été ATL.

Internet

- Facebook : animation régulière de la page Facebook
www.facebook.com/communedenandrin

IX. RAPPORT DE L'ECHEVIN DE L'URBANISME ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

a) L'urbanisme en quelques chiffres

➤ Permis A - Localisation en dehors d'un permis d'urbanisation

Chiffres au 30/11/2020	Chiffres au 19/11/2021	Chiffres au 01/12/2022	Chiffres au 06/12/2023	Chiffres au 20/11/2024
17	28	36	26	27

➤ Permis B - Localisation dans un permis d'urbanisation

Chiffres au 30/11/2020	Chiffres au 19/11/2021	Chiffres au 01/12/2022	Chiffres au 06/12/2023	Chiffres au 20/11/2024
11	18	11	8	8

➤ Permis publics délivré par le Fonctionnaire délégué

Chiffres au 30/11/2020	Chiffres au 19/11/2021	Chiffres au 01/12/2022	Chiffres au 06/12/2023	Chiffres au 20/11/2024
4	2	2	5	10

➤ Permis d'impact limité, c'est-à-dire ne nécessitant pas d'avis du fonctionnaire délégué

Chiffres au 30/11/2020	Chiffres au 19/11/2021	Chiffres au 01/12/2022	Chiffres au 06/12/2023	Chiffres au 20/11/2024
23	36	28	20	19

➤ Autorisations diverses délivrées : occupation du domaine public, parement, abattage d'arbres, ...

Chiffres au 30/11/2020	Chiffres au 19/11/2021	Chiffres au 01/12/2022	Chiffres au 06/12/2023	Chiffres au 20/11/2024
16	14	9	22	16

➤ PV d'implantation

Chiffres au 30/11/2020	Chiffres au 19/11/2021	Chiffres au 01/12/2022	Chiffres au 06/12/2023	Chiffres au 20/11/2024
28	29	35	24	25

➤ Déclarations environnementales (classe 3), ont été traitées. Par exemple : placement de station d'épuration des eaux domestiques, placement de citerne à mazout ou à gaz, ...

Chiffres au 30/11/2020	Chiffres au 19/11/2021	Chiffres au 01/12/2022	Chiffres au 06/12/2023	Chiffres au 20/11/2024
40	39	42	44	34

➤ Permis d'environnement (classe 2)

Chiffres au 30/11/2020	Chiffres au 19/11/2021	Chiffres au 01/12/2022	Chiffres au 06/12/2023	Chiffres au 20/11/2024
1	0	1	1	8

➤ Informations notariales transmises

Chiffres au 30/11/2020	Chiffres au 19/11/2021	Chiffres au 01/12/2022	Chiffres au 06/12/2023	Chiffres au 20/11/2024
160	156	120	132	127

➤ Courriers d'avertissement ont été envoyés concernant diverses infractions

Chiffres au 30/11/2020	Chiffres au 19/11/2021	Chiffres au 01/12/2022	Chiffres au 06/12/2023	Chiffres au 20/11/2024
2	4	5	2	6

➤ Dossiers en recours auprès du Gouvernement

Chiffres au 30/11/2020	Chiffres au 19/11/2021	Chiffres au 01/12/2022	Chiffres au 06/12/2023	Chiffres au 20/11/2024
x	3	3	0	0

➤ Réunions CCATM : 16/05/2024 & 31/10/2024

Chiffres au 30/11/2020	Chiffres au 19/11/2021	Chiffres au 01/12/2022	Chiffres au 06/12/2023	Chiffres au 20/11/2024
x	3	5	6	2 + 2

b) Les projets communaux

Suivi urbanistique phase 1 & phase 2 école VLT ;

Suivi urbanistique phase 1 & phase 2 école Saint Séverin ;
 Suivi urbanistique rénovation Hall travaux Péry ;
 Suivi urbanistique Construction abris vélos sécurisés au mobipole;
 Suivi urbanistique rénovation hall des templiers ;
 Suivi urbanistique Rénovation Maison Communale ancienne partie ;
 Suivi urbanistique rénovation Hall atelier site du Péry ;
 Suivi urbanistique création Zone Immersion temporaire ;
 Restauration/aménagement du patrimoine :



Panneaux directionnels
rond-point



Lavandière Thier de Scry



Aménagement

X. RAPPORT DE L'ECHEVINE DE L'ENERGIE

- Tous Vélo actifs : audit vélo du personnel. Plan d'action 2024-2027 à mettre en place ;
- Cadastre énergétique en cours ;
- Rénovations énergétiques des bâtiments (écoles, ancienne administration, hall atelier, espace des Templiers) ;
- Organisation de la journée vélo afin de promouvoir l'utilisation du vélo ;
- Tour de l'éco-construction : séance d'informations pour sensibiliser à l'utilisation des matériaux bio-sourcés, géo-sourcés et recyclés ;
- Mise en place de l'équipe POLLEC au sein de l'administration et du COPIL GAL. Ces deux organes se sont réunis à plusieurs reprises durant l'année.

XI. RAPPORT DE L'ECHEVIN DE LA MOBILITÉ

Les objectifs de la commune sont :

- promouvoir la mobilité douce et durable ;
- améliorer et sécuriser la mobilité.

1. Mobilité douce

- a) 4 chemins réservés à la circulation des véhicules agricoles, piétons, cyclistes et cavaliers. Constat : réalisation en juillet 2024.
- b) Dossier ré-ouverture Sentier de la Forge. Constat : en cours.
- c) Participation journée vélo citoyen du 20/10/2024.
- d) Projet Equibus : implantations scolaires – 4 sorties en 2024.



2. Améliorer et sécuriser la mobilité

- a) Sécurisation du chemin de la Halète (abattage des peupliers et des épicéas scolytés). Constat : faute d'entrepreneur, report du chantier en 2025.

- b) Renforcement de la visibilité des zones 30 abords d'écoles du réseau de voiries communales au moyen d'un marquage spécifique. Constat : réalisation en octobre 2024. Montant : 20.166,75€ dont 15.000€ de subsides.

- c) PIMACI 2022-2024 : Marquage d'une bande cyclable suggérée sur les rues Aux Chênes, Petit Fraineux, Houssales, Engihoul jusqu'au mobipôle. Constat : phase d'attribution marché (21 novembre 2024). Montant : 326.423,52€ dont 318.590,65€ de subsides.

- d) Analyses du trafic afin d'étudier des aménagements futurs :

- Rue Aux Chênes du 11/01 au 25/01
- Rue Nicolas Dardenne du 02/05 au 13/05 et du 18/06 au 27/06
- Rue de la Chapelle (côté Fraineux) du 03/09 au 24/09
- Rue de la Chapelle (côté Villers-le-Temple) du 07/10 au 21/10
- Rue de la Bouhaie du 24/10 au 12/11



XII. RAPPORT DE L'ECHEVINE DE LA CULTURE

Le Conseil d'administration du Comité culturel local s'est réuni trois fois au cours de cette année.

L'Assemblée Générale s'est réunie une fois.

Cette année, le comité culturel local a organisé plusieurs événements :

- Une journée culturelle et sportive durant les jours blancs pour les élèves des écoles communales. C'était l'occasion pour les enfants de découvrir de nouveaux sports, de nouvelles activités artistiques et de participer à un spectacle. C'était aussi l'occasion pour les enseignants de pouvoir prendre le temps de délibérer ;

- Une balade contée pour les élèves de l'école Saint-Martin ;
- Un concert d'Antoine Armedan lors de la journée du vélo ;
- Une conférence « Zizi, zezette et compagnie » ;
- La création d'un folder qui sera distribué en toutes-boîtes pour présenter le comité culturel et mettre en avant les associations.

En collaboration avec le Comité culturel local et la bibliothèque Miette Eloy, l'échevine a également instauré l'Heure du conte, une fois par mois. Cette activité est animée par une conteuse professionnelle et se tient à la bibliothèque.

Il est à noter que la commune de Nandrin accueille depuis de nombreuses années l'Académie Marcel Désiron qui dispense des cours d'instrument, de théorie musicale et d'art de la parole.

Enfin, il y a également eu beaucoup de changements au niveau de la bibliothèque. La bibliothèque est entrée dans le réseau de la Province de Liège, l'archivage a été entièrement refait, tous les ouvrages ont été encodés informatiquement.

Un site internet a été créé, ce qui permet désormais aux citoyens de pouvoir réserver en ligne, de voir les livres disponibles à la bibliothèque ou de les faire venir d'une autre bibliothèque également active dans le réseau.

XIII. RAPPORT DE L'ECHEVINE DU PATRIMOINE, DES SPORTS, DU TOURISME, DU PERSONNEL ET DES COMMERCE ET PME

PATRIMOINE

1) Locations des salles communales

Les salles communales sont régulièrement louées à des clubs sportifs, des associations ou des particuliers :

- *La salle des fêtes de Saint Séverin* a été louée pour différentes activités comme : des repas, un petit-déjeuner conférence, des funérailles, des fêtes privées (anniversaires, baptêmes, communions, mariage), des fêtes publiques, des fêtes scolaires (fancy-fair, carnaval), une marche, des cours de théâtre, des réunions, des cours de sport.
- *Le hall omnisport des Templiers* (grande salle, petite salle et cafétéria), est régulièrement loué pour des cours/entraînement de sport (badminton, fitness, mini-foot, ping-pong, multisport, foot, basket, hockey, volleyball, yoga, méditation, karaté, cours de psychomotricité, ...) mais aussi pour des réunions d'ASBL, des ateliers de couture, des ateliers de tricot, des ateliers belote, l'organisation d'une donnerie, des anniversaires privés, des funérailles, des soupers, des stages pour enfants, un salon de dégustations, un salon de bandes dessinées, une bourse et exposition de miniature agricole.
- *La salle du conseil communal* a été louée pour des conférences et des réunions, une exposition d'art.
- *La maison du village* (grande salle, locaux à l'étage, amphithéâtre) a été louée à différentes associations pour des réunions, elle est également louée pour des cours d'anglais, de musique et de poterie, des séances de sophrologie, de groupes de parole de retraités et groupes de parole aidants, des séances de ciné-club, des ateliers de vannerie, des cours d'art plastique.

En raison des travaux dans une des écoles communales (implantation de Saint-Séverin), les classes maternelles de cette implantation ont été délocalisées dans les locaux Sprumont, Philippe et fanfare (à partir de la rentrée 2024). Ces locaux ont été rénovés pour accueillir les élèves, ils sont donc désormais indisponibles. Les différents occupants réguliers ont été prévenus et délocalisés dans d'autres locaux disponibles. Une convention de location a également été conclue avec la fabrique d'Eglise de Nandrin pour l'occupation d'un de leurs locaux pour une des associations locales.

Il a également été décidé de limiter l'utilisation de la salle de Saint-Séverin étant donné qu'en raison des travaux dans l'implantation scolaire, la salle est majoritairement occupée par les élèves.

Il est également précisé que le hall des Templiers sera en travaux à partir d'avril 2025. D'ici là, il reste accessible aux associations et particuliers.

2) Rénovation du hall atelier du Tige des Saules (PIC 2022-2024)



Le cahier des charges pour le marché de travaux de rénovation et d'extension du hall atelier du Tige des Saules (phase 1) a été adopté par le conseil communal en septembre 2024.

Ce marché est divisé en lots :

- Lot 1 (Gros-oeuvre et finitions), estimé à 999.491,71 € hors TVA ou 1.209.384,97 €, 21% TVA comprise ;
- Lot 2 (Electricité), estimé à 191.865,50 € hors TVA ou 232.157,26 €, 21% TVA comprise ;
- Lot 3 (HVAC - Sanitaires), estimé à 157.315,00 € hors TVA ou 190.351,15 €, 21% TVA comprise.

La subvention allouée pour la réalisation du le PIC 2022-2024 s'élève à un maximum de 361.357,31€.

3) Rénovation énergétique du bâtiment « Musin »



Le marché de travaux de rénovation énergétique du bâtiment Musin a été adopté par le conseil communal en janvier 2024. Le montant estimé de ce marché s'élève à 579.744,35 € HTVA ou 701.490,66 €, 21% TVAC.

Pour ce projet, le gouvernement wallon a octroyé à la commune de Nandrin une subvention de 491.100,00 €. Le marché a été attribué à la société RECO +.

Les travaux suivants seront réalisés :

- remplacement de la toiture non isolée et présentant des failles d'étanchéité ;
- remplacement des châssis dépassés thermiquement ;
- installation d'une ventilation hygiénique ;
- remplacement de la chaudière au mazout par une chaudière aux pellets ;
- calorifugeage des conduites d'alimentation dans la chaufferie ;
- installation de panneaux photovoltaïques ;
- transformation de l'appartement du 2^e étage en bureaux destinés à l'administration communale.

SPORTS

1) Rénovation du hall des Templiers

Le marché pour les travaux de rénovation énergétique du hall sportif de Villers-le-Temple (dont les conditions de marché avaient été approuvées par le conseil communal en novembre



2023) a été attribuée à la société IRENO SPRL - ZONE CONSTRUCTION SRL.
Les travaux commenceront le 28 avril 2025 pour une durée prévue de 75 jours ouvrables.
En attendant le début des travaux, le hall reste accessible pour les associations et particuliers.



2) Entretien et réparation des terrains de foot synthétiques

Afin de maintenir les infrastructures du site du Péry en bon état, des travaux de réparations et d'entretien divers ont été réalisés durant l'année et en concertation avec l'occupant, le RESTN.

3) Piste d'athlétisme supra communale

En mars 2024, le conseil communal a approuvé une convention entre la commune de Nandrin et la Ville de Huy concernant le projet supra-communal de construction d'une piste d'athlétisme à Huy. Moyennant l'investissement de la somme de 34.700,00 € dans ce projet, cette convention prévoit que les citoyens nandrinois et les élèves des écoles de la commune pourront bénéficier par préférence de cette future infrastructure sportive. La convention prévoit aussi



qu'un comité de suivi sera constitué avec des représentants des deux administrations pour suivre l'avancement du projet et des travaux et ensuite pour organiser la gestion proprement dite de l'infrastructure.



4) Convention avec la piscine de Neupré

En juin, une convention a été conclue avec la commune de Neupré pour permettre, dès le 1^{er} juillet 2024, aux habitants de Nandrin de pouvoir profiter de la piscine de Rotheux avec les mêmes avantages que les habitants de Neupré, c'est-à-dire avec une réduction sur le prix d'entrée (on parle d'une réduction de plus ou moins 1,20 par entrée ainsi que des réductions sur les abonnements) et la gratuité pour les habitants durant les congés scolaires.

5) « Sport après cancer »

En collaboration avec le CHU de Liège, depuis le mois d'octobre 2021, la commune de Nandrin met à disposition la salle parquet du hall des Templiers tous les lundis pour des séances d'activités destinées aux personnes en rémission d'un cancer.



6) « Je cours pour ma forme »

Cette année encore, l'opération « je cours pour ma forme » a été organisée sur la commune. Deux sessions ont pu avoir lieu : une session de printemps du 11 mars 2024 au 29 mai 2024 inclus et une session d'automne du 2 septembre 2024 au 20 novembre 2024 inclus.



C'est toujours une activité qui a du succès sur la commune, un deuxième animateur a été engagé cette année pour faciliter

l'organisation des sessions d'automne et de printemps et encadrer au mieux les participants.

TOURISME

1) Maison du Tourisme « Terres-de-Meuse »

La commune de Nandrin fait partie de la maison du Tourisme « *Terres-de-Meuse* » (<https://www.terres-de-meuse.be/>) qui met en avant les atouts touristiques de 27 communes dans le Condroz et en Hesbaye dont celle de Nandrin.

PERSONNEL



1) Adhésion au Service Social Collectif (SSC)

La commune de Nandrin a adhéré au service social collectif pour le personnel communal. Il s'agit d'un service social pour le personnel de la fonction publique qui permet aux travailleurs de bénéficier

d'avantages extra-légaux et d'un accompagnement social dans certaines situations.

Le SSC permet aux travailleurs ainsi qu'aux familles à charge et au personnel pensionné de bénéficier d'avantages comme

- des primes lors d'événements heureux (mariage, naissance, adoption, pension, etc.) ;
- le SSC propose aussi des interventions dans les frais de santé (frais pour des médicaments, frais d'hospitalisation, frais dentaires, frais de lunettes ou de matériel médical, etc.) ;
- mais aussi des interventions exceptionnelles en cas de difficulté sociale ou financière comme par exemple : une inondation, un incendie, un accident, ... ;
- et le SSC met aussi à disposition un.e assisant.e social.e pour éventuellement aider ou conseiller le travailleur dans certaines démarches en cas de difficultés comme un décès, une incapacité de travail, une séparation, etc.) ;
- et enfin le SSC permet également au travailleur d'adhérer à une assurance hospitalisation collective.

2) Renforcement pilier du 2^e pilier de pension et prise en compte des périodes assimilées

En 2022, un deuxième pilier de pension a été mis en place pour le personnel communal. La cotisation de l'employeur était alors de 3%.

En 2024, le taux de cotisation a été augmenté de 1% pour passer à un taux de cotisation de 4% du salaire donnant droit à la pension.

Le règlement a également été modifié pour prendre en compte dans le calcul de la cotisation, les périodes assimilées (c'est-à-dire les périodes où l'agent ne travaille pas mais pour une raison particulière). On vise ici le congé de maternité ou de paternité, un congé en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle. Dans un souci d'équité, ces périodes où

le travailleur n'est pas présent (pour de bonnes raisons) seront prises en compte pour le calcul de sa cotisation qui est calculée sur base de son salaire et des heures de travail prestées.

3) Bien-être au travail

Le comité de concertation de base compétent en matière de prévention et de protection au travail s'est réuni 1 fois cette année.

Suite à la démission de la conseillère en prévention, l'engagement d'un.e nouveau.elle conseiller.ère en prévention est en cours.

La mise en place d'un SIPPT commun avec le CPAS est étudiée.

4) Nouveaux membres du personnel et départs à la retraite

En 2024, trois agents ont été nommés, deux personnes ont été engagées en contrat à durée indéterminée (CDI) et un travailleur est parti à la retraite.

COMMERCES ET PME



La commune compte une centaine de commerces sans compter les PME.

Une dizaine de surfaces commerciales sont actuellement vides sur toute la commune.

XIV. RAPPORT DE L'ECHEVIN DES TRAVAUX

1) Espaces verts

- Entretien des espaces publics en haute saison :

Tonte des pelouses publiques et débroussaillage des bords tous les 10-15 jours avec tracteur-tondeuse (une semaine – 2 agents hors football) :

- Place de Nandrin
- Pelouses et placette de la Croix André
- Cimetière de Nandrin
- Place de Saint-Séverin
- Salle de Saint-Séverin
- Ecole de Saint-Séverin
- Cimetière de Saint-Séverin
- Monuments de Villers-le-Temple
- Ecole de Villers-le-Temple
- Cimetière de Villers-le-Temple
- Pelouses de Yernée-Fraineux
- Terrain B du site du Péry, alentours du parking et enceintes de l'infrastructure du football

Tondeuse manuelle ou site impossible d'accès pour le tracteur-tondeuse (1 jour - 2 agents) :

- Ronds-points sur la RN63 (Dit des Vaches, Saint-Séverin, Pêcherie)
- Pelouse du parking Saint-Martin
- Monument aux morts de Yernée-Fraineux
- Talus autour du monument de Villers-le-Temple
- Petite pelouse du cimetière de Villers-le-Temple
- Taille des haies et buissons une fois ou deux sur l'année :
 - Toutes les haies de nos cimetières
 - Haies autour du bâtiment de l'Administration communale, autour du bâtiment Botty et autour de l'église de Nandrin
 - Haies du parking de délestage, rue Famioul
 - Haies autour de la salle de Saint-Séverin
 - Haies dans le pré de l'école de Saint-Séverin
 - Buissons sur la place de Saint-Séverin
 - Haies et buissons au monument de Villers-le-Temple
 - Monument de Yernée-Fraineux
 - Chapelle Saint-Donat
 - Haies et buissons du parking de l'école de Villers-le-Temple
- Nettoyage des pieds des haies une fois par mois
- Débroussaillage des abords des abris de bus une fois par mois en haute saison (1 jour – 1 agent)
- Passage de la machine à brûler une fois par semaine dans les allées des cimetières (1 jour par cimetière – 1 agent)
- Brûlage des mauvaises herbes sur les îlots (1 jour – 1-2 agents)
- Ramassage des feuilles mortes en automne
- Cimetières :
 - Arrachage des mauvaises herbes (2 agents – 1j/semaine)
 - Passage de la machine à brûler une fois par semaine dans les allées des cimetières (1 jour par cimetière – 1 agent)
 - Assurer les inhumations et dispersions toute l'année
 - Ramassage des chrysanthèmes fanées après la Toussaint
- Entretien des sentiers communaux durant la haute saison (si possible 3 fois), au tracteur gyrobroyeur et à la débroussailleuse à main (1 semaine – 2 agents)
- Taille de la Sainte Vierge à Villers-le-Temple pour la Messe du 15 août

- Nettoyage des cours des écoles et des abords pour les rentrées scolaires
- Préparation minutieuse des cimetières pour la Toussaint
- Préparation minutieuse des monuments pour les commémorations des Armistices du 8 mai et 11 novembre mais aussi pour la Fête nationale
- En hiver, taille d'arbres fruitiers (Place Musin à Nandrin, pré de l'école de Saint-Séverin)
- En hiver, taille d'arbres (saules à la Bouhaie, saules à Bourgogne, cerisiers du Japon de la rue Sur les Bois, ...)
- En hiver, entretien des sentiers communaux : branches
- Enherbement des allées du nouveau cimetière de Villers-le-Temple
- Pose de nouvelles stèles aux pelouses de dispersion

2) Travaux de voirie

- Curage de tous les avaloirs de la commune 3 fois par an : 1200 avaloirs nettoyés en 3 semaines par 2 collaborateurs. Déversage à la station d'épuration d'Engis pour traitement des déchets. Objectif : curer tous les avaloirs 3 fois par an
- Réparations régulières des nids de poule
- Tournée ramassage des poubelles publiques et des cimetières 2 fois par semaine
- Entretien des fossés et curage des cours d'eau
- Entretien régulier des ZIT

Travaux 2024 :

- Remplacement des barrières de sécurité le long du ruisseau rue de Neupont
- Remplacement des barrières de sécurité du pont rue Mannehay
- Création d'un chemin d'accès entre la salle de Saint-Séverin et l'école pour l'entrée provisoire durant les travaux
- Création d'une cour provisoire et montage d'un chapiteau pendant les travaux de l'école
- Pose de bordures rue des Favennes
- Réinstallation de l'ancien ilot directionnel de Villers-le-Temple
- Rénovation des anciens ilots directionnels
- Placement de vaches en acier sur le rond-point « des vaches »
- Placement d'un violon en acier corten sur le rond-point du Monastère
- Réparation de filets d'eau : rue du Sabot, Parc de la Gotte, rue de Rotheux
- Remplacement d'un trapillon rue Nicolas Dardenne



3) Aide aux associations

- Mise en place de signalisation et prêt de matériel communal pour différentes associations (Villers Animations, balade Halloween, marché de Noël, Point

ferme, Salon vin et gastronomie, brocantes, festival, jogging, ...) : en 2024, il y en a eu 48.

4) Bâtiment

- Interventions et dépannages toute l'année dans les différents bâtiments communaux pour des problèmes électriques, d'éclairage, de chauffage, chasses, de sanitaires ou d'éviers bouchés
- Mise en place des salles communales pour les différents événements (conseils communaux, réunions, expositions, ...)
- Montage et démontage des décorations de Noël
- Transport de matériel pour les différentes festivités subventionnées par la commune

Travaux 2024 :

- Rénovation des locaux Botty pour accueillir des classes maternelles (électricité, peinture, stores, chauffage, etc)
- Rénovation du préau de la cour Botty
- Montage de modules de jeux dans la cour Botty
- Réparation du coin urinoir au café Musin
- Evacuation de la maison Léonard avant démolition
- Déménagement des classes maternelles à l'espace Botty
- Transfert de classes à l'école de Saint-Séverin
- Rénovation de la cuisine et de la salle de bain de l'appartement au-dessus du café Musin

5) Aide au CPAS

- Transport de meubles ou petits déménagements suivant accord du collège communal
- Interventions de dépannage dans les logements gérés par le CPAS

6) Service hiver

Durant l'hiver 2023-2024, les équipes de déneigement sont intervenues une vingtaine de fois avec le camion afin de dégager les routes ou épandre du sel sur les voiries.

Nous avons utilisé approximativement 60 tonnes de sel pour ces diverses interventions.

7) Réalisation et suivi de dossiers marchés publics et chantiers

- Réparation et entretien des voiries : Favennes, Bouhaie, Halleux, Sabot, Halète, Haie des Moges, Thier de Scry, Bois Goreux, Quatre Bras
- Réfection des marquages de voiries : Halleux, Hausseurs, Engihoul, Berleur, Haie des Moges, Saint-Donat, Petit Fraineux, La Vaux
- Début du chantier de rénovation et extension de l'école de Saint-Séverin
- Remplacement et extension de l'installation photovoltaïque sur le toit de l'administration
- Plafonnage et pose de nouveaux sols dans les locaux de l'espace Botty
- Fourniture d'un violon en acier corten pour le rond-point du Monastère
- Achat d'une nouvelle épandeuse
- Achat d'une nouvelle camionnette



8) Travaux prévus en 2025

- Fourniture et pose de nouveaux columbariums aux cimetières de Villers-le-Temple et Saint-Séverin
- Transformation et construction de nouveaux bureaux au Tige des Saules pour le service des travaux
- Réfection de la toiture et des châssis du bâtiment population + réaménagement des bureaux du deuxième étage
- Isolation et changement du système de chauffage du hall des Templiers à Villers-le-Temple
- Réfection des ilots rue de la Croix André
- Mise en place d'un jet d'eau dans l'étang de la place de Saint-Séverin
- Enherbement du cimetière de Nandrin
- Création de nouveaux caveaux au cimetière de Villers-le-Temple
- Pose d'une bande ocre en eshp et d'éléments ralentisseurs rues d'Engihoul, Petit Fraineux, Houssales et Aux Chênes
- Réalisation d'une ZIT rue Tige Paquette

XIV. RAPPORT DE L'ECHEVINE - PRESIDENTE DU CPAS

INTRODUCTION

Pour rappel, toute personne a droit à l'aide sociale. Cette aide a pour but de permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine. Le CPAS a pour mission d'assurer aux personnes et aux familles, l'aide due à la collectivité. Il peut tout autant assurer une aide palliative, curative, qu'une aide préventive. Cette aide peut être matérielle, médicale, sociale, médicosociale ou psychologique.

Exemple :

- Le CPAS peut prendre toutes les initiatives nécessaires en vue d'informer le public sur les différentes formes d'aide qu'il octroie ;
- Le CPAS effectue les démarches nécessaires pour faire valoir les droits des demandeurs ;

- Le CPAS assure une aide psychosociale, morale et éducative au travers d'une guidance qui permet à la personne de surmonter elle-même progressivement ses difficultés ;
- Le CPAS accorde l'aide matérielle sous la forme la plus adaptée. Le revenu d'intégration sociale est octroyé à tout Belge ou personne étrangère inscrite au registre de la population, ne disposant pas de ressources suffisantes et n'étant pas en mesure de se les procurer.
- Le CPAS peut créer et gérer des établissements ou services à caractère social, curatif, ou préventif (ex : service aux familles, logements sociaux pour le 3^{ème} âge, repas et soins à domicile...) ;
- Le CPAS exerce sa tutelle sur certains mineurs d'âge qui lui sont confiés ;
- Lorsqu'une personne doit justifier d'une période de travail pour obtenir le bénéfice complet de certaines allocations sociales comme le chômage, le CPAS prend toutes les dispositions pour lui procurer en emploi. Il peut même agir en tant qu'employeur.

PERSONNEL DU CENTRE

- Directrice générale à ¾ temps
- Directrice financière/ receveuse régionale
- 2.25 ETP employées d'administration
- 3.25 ETP assistants sociaux
- 1 ETP ouvrier livraison repas à domicile/ aide administrative
- 5.6 ETP aides-familiales
- 0.5 ETP animateur de rue/ éducateur

RAPPORT D ACTIVITES 2024

REVENU D'INTEGRATION SOCIALE (RIS) ET AIDE EQUIVALENTE AU REVENU D'INTEGRATION SOCIALE

Le public bénéficiant du revenu d'intégration sociale est en augmentation : au 31/10/24, nous comptons 26 bénéficiaires dont 10 étudiants. Il y a 4 aides équivalentes au revenu d'intégration sociale pour les Ukrainiens.

SERVICE GUIDANCE BUDGETAIRE

Le but étant d'aider les familles à mieux gérer, voir reconsidérer leurs dépenses mais parfois aussi à permettre à tous d'obtenir les avantages ou revenus auxquels ils peuvent prétendre. Cela consiste en un suivi précis du budget en collaboration avec les bénéficiaires via un compte géré par le travailleur social qui s'assure que toutes les charges soient acquittées et que les éventuelles dettes soient progressivement résorbées. L'assistante sociale prend également contact avec les divers créanciers pour leur proposer un plan de remboursement adapté au mieux au budget des bénéficiaires. On a en moyenne 10 dossiers de ce type.

Par ailleurs, nous avons une convention avec le service Aide, Action et Médiation qui s'occupe des dossiers les plus endettés.

SERVICE DE REPAS CHAUDS

Notre CPAS a une convention avec le CHU pour la confection des repas livrés à domicile par notre agent, ils sont servis chaque jour de la semaine avec une possibilité de servir un repas à réchauffer le samedi.

Le repas complet comprend un potage, un plat et un dessert. Les repas peuvent être adaptés à différents régimes ou besoins alimentaires (sans sel, diabétique, ...).

Fin novembre 2024, nous avons déjà distribué 6.240 repas chauds.

SERVICE COORDINATION/INSERTION

Une assistante sociale organise des ateliers cuisine et déco, Il y a eu 9 ateliers déco et 8 ateliers cuisines pour l'année 2024.

L'assistante sociale organise des sorties article 27. Nous souhaiterions avoir davantage recours aux articles 27 pour les années à venir.

Cette même personne mène aussi le projet « été solidaire » en collaboration avec la Commune et un éducateur de rue. Ce projet permet l'engagement d'étudiants durant 2 semaines afin d'effectuer des tâches chez les demandeurs. Elle gère l'élaboration et la coordination du projet, la gestion des candidatures, contacts, recherches de travaux à réaliser chez les aînés et élaboration d'un planning.

L'encadrement se fait en partenariat avec l'éducateur de rue, qui par ailleurs, a dans ses missions, la gestion de l'espace jeunes.

Nous avons une collaboration avec le Plan de Cohésion Sociale que nous souhaitons renforcer.

REINSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

Pour tout nouveau demandeur du revenu d'intégration sociale, nous devons dans les 3 premiers mois, appliquer l'extension du projet individualisé d'intégration sociale (PIIS) qui a pour but de soutenir l'intégration sociale et professionnelle de l'ensemble des bénéficiaires du RIS.

Dès lors, des objectifs seront définis en commun accord tant au niveau professionnel, logement, formation, intégration, ...afin de déterminer le parcours à atteindre et les engagements du bénéficiaire et du CPAS.

Il s'agit de tenir compte du point de départ de la personne pour arriver ensuite à plus d'autonomie et atteindre l'indépendance sociale et financière.

C'est une réflexion et un engagement important de nos assistants sociaux.

Aux 31/10/24, 4 personnes bénéficiaient d'un contrat art 60§7 et 2 personnes supplémentaires ont également été engagées comme art 60§7 à partir 01/11/24, lesquelles étaient bénéficiaires de l'aide équivalente au revenu d'intégration sociale.

Nous souhaitons continuer à renforcer l'insertion socioprofessionnelle, notamment notre collaboration avec le service Intégra plus.

SERVICE DE GUIDANCE ENERGETIQUE

Ce service traite les problèmes liés aux dettes d'énergie (eaux, gaz, électricité) et les demandes relatives au Fond Social Mazout.

Au 31/10/24, nous avons reçu 73 demandes via le fonds des eaux, 8 demandes via le fonds énergie.

LOGEMENT

Nous disposons de 2 logements sur le territoire de la commune, rue Sylvain Gouverneur, et l'autre Tige des Saules à Nandrin. Le logement d'urgence situé rue Sylvain Gouverneur, est attribué temporairement comme Initiative Locale d'Accueil depuis le 26/06/2023 jusqu'à la fin des travaux du logement situé Place Ovide Musin 17/1 (Les travaux sont réalisés par l'administration communale). Nous sommes toujours dans l'attente d'une date prévue de fin des travaux.

Le logement d'urgence situé Tige des Saules 24/3 est attribué temporairement comme Initiative Locale d'Accueil depuis le 28 mars 2024 et remplace le logement qui était situé initialement rue du Presbytère 9 (qui a été fermé par Fedasil, car il ne correspondait plus aux normes de sécurité imposées).

INITIATIVE LOCALE D'ACCUEIL

Deux ILA pouvant accueillir des familles demandeurs de protection internationale existent sur notre territoire.

L'une des familles occupant une ILA depuis le 19 octobre 2022 a obtenu la reconnaissance du statut de réfugié et a retrouvé un logement sur Liège et a quitté le 17 septembre 2024. L'un des jeunes poursuit des études et est donc toujours suivi par notre centre.

Une femme et ses 4 enfants sont arrivés le 26 juin 2023 et bénéficie toujours de l'aide matérielle à ce jour.

Une famille est arrivée le 12 novembre 2024 composée de deux adultes et trois enfants. Ils ont été régularisés et bénéficient du statut de réfugiés. Ils ont 2 mois pour trouver un autre logement et prendre leur autonomie.

SERVICE D'AIDE AUX FAMILLES ET AUX PERSONNES AGEES

Notre CPAS compte 7 aides-familiales (5.6ETP) qui au 30 septembre 2024 ont déjà presté 6432.75 heures auprès de 55 bénéficiaires.

Le service a fonctionné au ralenti à la suite de l'absence de certains agents.

Toutefois, nous constatons que la demande est toujours bien présente.

AIDE SOCIALE GENERALE, SOINS MEDICAUX, MAISONS DE REPOS

Nous remarquons une réelle augmentation des demandes d'aide. Il est de plus en plus difficile pour certaines familles de faire face à l'ensemble des factures à payer et leur impossibilité de gérer un budget très limité.

Des aides sociales sont octroyées pour permettre aux personnes de faire face à des besoins de première nécessité : achat de lunettes, livraisons de mazout, colis alimentaires, prises en charge de frais médicaux et pharmaceutiques sous diverses formes : prise en charge totale, octroi d'un forfait mensuel.

Nous participons aussi financièrement à la gestion de l'hébergement de personnes en maison de repos.

Le subside fédéral « Fonds pour la participation et l'activation sociale » destiné à promouvoir la participation sociale, sportive et culturelle des bénéficiaires a permis le financement d'aides accordées aux parents pour faire face aux frais de la rentrée scolaire ou encore pour la prise en charge d'activités sportive pour les enfants.

ADRESSE DE REFERENCE

Une adresse de référence permet aux bénéficiaires qui n'ont plus de domicile de conserver leurs droits sociaux en ayant une adresse administrative. Au 7 novembre 2024, nous avons 4 bénéficiaires d'adresses de référence.

REDI

REDI est un outil en ligne permettant aux bénéficiaires d'avoir une certaine autonomie. Cet outil est utilisé au sein du CPAS sous la forme de versements mensuels pour une durée limitée afin de permettre aux bénéficiaires d'apprendre à gérer leur budget. C'est également un subside qui nous permet d'octroyer des aides financières complémentaires.

6 personnes bénéficient de l'aide sociale mensuelle REDI.

- Deux bénéficiaires depuis le mois d'avril 2024
- Un bénéficiaire depuis le mois de septembre 2024
- Un bénéficiaire depuis le mois d'octobre 2024
- Deux bénéficiaires pour les mois de novembre et décembre 2024

REMERCIEMENTS

Etant entrée en fonction récemment, je tiens à remercier l'équipe du CPAS de m'avoir aidée à la rédaction de ce rapport.

Le 20 décembre 2024

Par le collège communal,

Le Directeur général,
Pierre JAMAIGNE.

Le Bourgmestre,
Christophe OVIDIO.